

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

DEMANDE DE SOUMISSIONS PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

La Ville de Mercier demande des soumissions pour des travaux de réaménagement de l'intersection de la route 138 et des rues William/Des Érables et l'ajout de feux rectangulaires à clignotement rapide (FRCR).

L'ouverture des soumissions aura lieu le **mercredi 14 février 2024 à 11 h 05** à l'Hôtel de Ville situé au 869, boul. Saint-Jean-Baptiste, 2^e étage à Mercier (Québec), J6R 2L3.

Les documents de soumission seront disponibles à compter du **mercredi 24 janvier 2024**, uniquement via le système électronique d'appel d'offres (SEAO) approuvé par le gouvernement, moyennant les frais et honoraires établis par SEAO.

Pour accéder à l'appel d'offres, veuillez visiter le site Internet de SEAO au www.seao.ca.

Chaque soumission doit être déposée en format papier dans une enveloppe scellée « confidentielle » et identifiée « **Travaux de Réaménagement d'une intersection et ajout de FRCR – 2022-47-TP** » à l'adresse suivante avant le **mercredi 14 février 2024, 11 h** :

Me Denis Ferland
Greffier
Ville de Mercier
869, boul. Saint-Jean-Baptiste, 2^e étage
Mercier (Québec) J6R 2L3

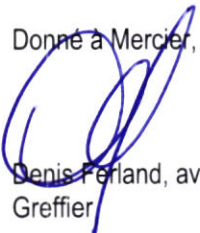
Ne seront prises en considération que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Mercier, incluant les annexes dûment remplies.

Le conseil de la Ville de Mercier ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission, sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission, pour un montant de dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission (à l'exclusion des taxes).

Dans le cadre du présent appel d'offres, toute question ou demande de précision, qu'elle soit d'ordre administratif ou technique, ou pour tout renseignement complémentaire concernant cette soumission, doit être adressée en français, à Me Denis Ferland à l'adresse courriel suivante : direction.greffe@ville.mercier.qc.ca, et ce, **au plus tard huit (8) jours avant la date de l'ouverture des soumissions**.

Donné à Mercier, ce 24^e jour du mois janvier 2024



Denis Ferland, avocat
Greffier